

Le Raimbeaucourtois

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS / Septembre - Octobre 2016 - N° 11

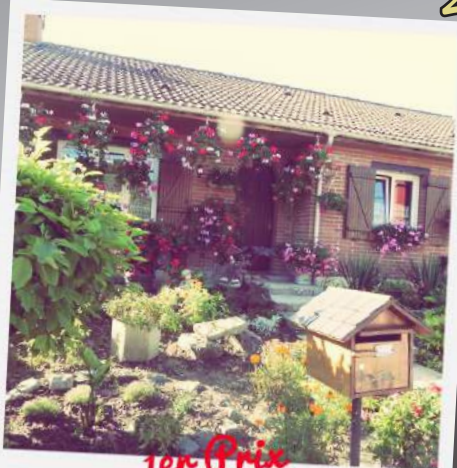


1er Prix ex-aequo
Catégorie "Cour"



1er Prix
Catégorie "Grande surface"

Maisons Fleuries 2016



1er Prix
Catégorie "Façade"



1er Prix ex-aequo
Catégorie "Cour"

Raimbeaucourt

Nord Pas de Calais



Chères Raimbeaucourtoises, Chers Raimbeaucourtois,

Les années qui viennent de passer ont été particulièrement difficiles pour les collectivités. Il a fallu apprendre à travailler avec moins de moyens et faire des choix budgétaires. Quelques opérations de fonctionnement ont été supprimées au profit de l'investissement pour faire face aux baisses de dotations. Les transferts se poursuivent puisque le gouvernement vient de décider le transfert de la gestion des P.A.C.S aux collectivités.

Des efforts récompensés, puisque la nouvelle banque des collectivités, l'agence France locale attribue, sur un barème de 1 à 6, la note de 3,11 à notre collectivité (une note de 6 est une commune fortement endettée). La commune a donc une bonne santé financière. Pour autant, je dois maintenir la rigueur budgétaire et une bonne solvabilité de notre collectivité. Il faut donc impérativement limiter nos charges de fonctionnement.

Les demandes de subventions se font sur appels à projets. Il faut souvent anticiper le travail sur les dossiers pour être en mesure de répondre à ces appels à projet et obtenir les fonds nécessaires à l'équilibre budgétaire des opérations d'investissement. Les subventions sont de moins en moins importantes.

La grosse problématique de notre commune reste le passif. Avant notre arrivée, en 2008, le patrimoine communal n'a pas été entretenu et s'est fortement dégradé. Lors de notre premier mandat, entre 2008 et 2014, nous avons déjà beaucoup travaillé sur les bâtiments communaux (Ecoles, C.C.A.S.). Des réhabilitations importantes restent nécessaires dans les écoles. Il faut trouver une solution pour remplacer le centre Jacques Brel complètement désuet et énergivore. La couverture de la salle des sports doit être remplacée rapidement. La capacité d'accueil du restaurant scolaire est également à revoir.

Nous allons poursuivre notre travail sur les bâtiments publics et leurs espaces extérieurs afin de : répondre aux normes d'accessibilité, réduire les coûts énergétiques, sécuriser les bâtiments et mieux répondre aux besoins des habitants. Dans la continuité de ce qui est entrepris, à chaque période de vacances, des travaux de réhabilitation seront programmés dans les écoles.

Suite aux évènements pluvieux que nous avons subis, je souhaite, avec l'aide des services de l'état et les autres partenaires, définir un plan d'actions de lutte contre les inondations et coulées de boues. Un rapport détaillé est en cours de rédaction. Cette démarche sera engagée avant la fin de l'année.

Les démarches réalisées depuis plusieurs mois ont permis des interventions de la part de Noréade dans différents secteurs (Sembat, Cornet, Voltaire, Blum et Hyacinthe Lenne) notamment par le remplacement de trois stations de pompage. Cependant, il faut travailler également sur le réseau hydrographique de surface pour limiter les effets des futurs évènements. Je vous informerai des suites données à ce dossier.

Amicalement,

Votre Maire.

ZOOM SUR...

Les Restos du Cœur



Depuis 21 ans maintenant, Rosemonde MALECKI est bénévole pour les Restos du Cœur. A l'époque, Rosemonde est contactée par l'association de Lille pour remplacer l'équipe raimbeaucourtoise démissionnaire. Depuis avec ses copines, elle n'a jamais quitté les restos. Ancienne Conseillère Municipale, Rosemonde connaît bien les rouages de l'administration, c'est donc tout naturellement qu'elle sert de passerelle entre les bénéficiaires et le CCAS de la ville.

Claude DECOIN a commencé le bénévolat il y a maintenant 18 ans en discutant avec sa voisine d'en face. C'est de façon tout à fait naturel qu'elle est devenue responsable des restos raimbeaucourtois. Elle s'occupe de la partie administrative des restos qui devient de plus en plus lourde.

Les inscriptions se feront les lundi 14 et 21 novembre de 14h00 à 16h00 à la salle des fêtes. Les personnes le souhaitant seront reçues en toute intimité pour évaluer leurs droits.

Ensuite tous les jeudis après-midi, Rosemonde, Claude et tous les autres bénévoles (une petite dizaine maintenant) accueillent les bénéficiaires pour distribuer des denrées alimentaires mais pas seulement. Les Restos du Cœur, c'est aussi un moment de partage et d'écoute, l'occasion de prendre un café et de discuter des difficultés rencontrés.

Aujourd'hui les restos du cœur évoluent et doivent proposer d'avantage que des colis alimentaires avec des produits pour bébés, des couches, des vêtements. Certains centres arrivent même à proposer des bibliothèques, des salons de coiffure, des ateliers cuisine, des cours de français. Les produits arrivent chaque semaine du dépôt de Wattrelos, ceux sont des invendus des magasins qui depuis peu ont l'obligation légale de ne plus jeter leurs produits mais aussi des dons de particuliers ou d'associations. A Noël par exemple, le secours catholique organise une collecte de cadeaux pour les enfants.

La municipalité met à disposition la salle des fêtes chaque jeudi, du 24 novembre 2016 au 10 mars 2017 pour la campagne d'hivers et l'été une fois par mois. **Pour commencer cette campagne, une collecte est organisée le vendredi 4 et le samedi 5 novembre dans votre magasin Carrefour Contact.**

On compte sur vous !!!

01

Retour en images

→page 4

02

Vie pratique

→pages 5-6-7-8 & 9

03

Vie municipale

→pages 10 & 11

04

Rendez-vous

→pages 12-13 & 14

05

Expression politique

→page 15

Retour en images

Les Aînés en Picardie



C'est par la visite du Musée de la Résistance que le voyage des Aînés a débuté le 15 septembre dernier. S'en est suivi un déjeuner dansant à la ferme des Michettes de Coucy-Le Château.

Voyage à Amsterdam



Une très belle journée à Amsterdam organisée par le Comité d'Animation. Pour démarrer la visite une croisière sur les canaux, une excellente introduction pour découvrir cette magnifique ville. Quartier libre l'après-midi, l'occasion de flâner dans les rues étroites et pittoresques des différents quartiers amstellodamois.

Portes ouvertes de l'école Jules Ferry



Samedi 24 septembre, l'école Jules Ferry a ouvert ses portes au public. Une matinée qui a permis de découvrir les toutes nouvelles classes. Un retour nostalgique sur les bancs de l'école pour certains et une découverte de l'école «des grands» pour les autres.

Elan du Coeur



Les superbes tenues des danseuses d'Extravadance ont conquis le public pour ce rendez-vous de la solidarité. Remercions les associations pour leurs actions et leurs dons ainsi que les spectateurs venus en masse. Rappelons que les ventes de la soirée vont être intégralement reversées aux personnes handicapées de la commune.

Réception des maisons fleuries



Maria IULIANO, conseillère municipale déléguée au fleurissement a reçu les participants du concours des maisons fleuries. Ce fut l'occasion de remettre les prix aux gagnants et d'offrir une jolie plante à l'ensemble des concurrents. Cette année 3 catégories en compétition : façade, cour et grande surface. Un grand merci à tous les participants et Maria vous dit à l'année prochaine.

Soirée Concert



Une soirée bien agréable organisée par le Comité d'Animation avec deux ambiances : le Rock avec l'excellent groupe Rock Time Revival qui a chauffé la salle avec un superbe patchwork des plus grands groupes de rock. Puis un hommage au chanteur Renaud, par le tribute Morgane de lui. L'univers, la poésie et les révoltes de Renaud portés par un chanteur aux faux airs du « vrai » et ses musiciens talentueux.

Vie pratique

LE CCAS LESECQ-CARPENTIER

Place Du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Sur rendez-vous l'après-midi



Le Centre Communal d'Action Sociale répond aux besoins sociaux des raimbeaucourtois : familles, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées et personnes en difficulté. C'est sa mission première. Il accompagne l'utilisateur confronté aux aléas de la vie.

Le CCAS est un établissement public administratif communal. Il dispose d'un Conseil d'Administration présidé de droit par le Maire de la commune. Il est composé d'élus de la commune et de représentants des mouvements associatifs et de la société civile.

A Raimbeaucourt, le CCAS est géré par **Karine SKOTAREK**, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, à l'emploi et au logement.

L'ensemble des accompagnements proposés par le CCAS s'inscrit dans une recherche constante d'implication de l'utilisateur.

Patricia DUBOIS et **Florence AMEYE**, adjointes administratives assurent l'ensemble des services du CCAS. Elles sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches auprès des différents partenaires.

Pour contacter le CCAS :

patricia.dubois@mairie-rambeaucourt.fr
03.74.22.00.66

florence.ameye@mairie-rambeaucourt.fr
03.74.22.00.65

ou ccas@mairie-rambeaucourt.fr

LES PERMANENCES SOCIALES



LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Les services de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Départemental tiennent leur permanence au C.C.A.S. Le Docteur Véronique PEYRETOU et de la puéricultrice, Carine MARIN, reçoivent sur rendez-vous (contactez l'UTPAS au 03.59.73.18.60) généralement le 1^{er} du mois. Lors de la première visite, il est possible de se présenter sans rendez-vous. Pour chaque visite, pensez à prendre la carte vitale, l'attestation de sécurité sociale et le carnet de santé de l'enfant.

MISSION LOCALE pour l'emploi des jeunes



La mission locale guide les jeunes entre 16 et 26 ans ayant quitté le système scolaire avec ou sans qualification. Madame Engels propose des rendez-vous à l'antenne d'Auby (au 1 rue du Général de Gaulle) ou **les lundis de 14h00 à 16h00 au CCAS** de Raimbeaucourt.

Contact et infos :

03.27.71.62.06

mlaubymldouaisis.com

Page facebook de la mission locale du douaisis

L'assistante sociale

Madame CARPENTIER, assistante sociale du Service Social Départemental, propose des permanences sociales **les 2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois.**



Rendez-vous et informations : 03.59.73.18.60

La référente RSA

Sophie ROMAN reçoit les bénéficiaires du RSA **le lundi matin au CCAS**. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone à la Maison Relais de Belleforière, à Roost-Warendin.



Tél : 03.27.93.19.34 ou

sroman@lasauvegardedunord.fr

Vie pratique

LES ACTIONS DU CCAS

Le C.L.I.C des 3 rivières



Le C.L.I.C est un guichet d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes de 60 ans et plus. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour les personnes âgées et leur entourage de manière à améliorer leur vie quotidienne. C.L.I.C : 03.27.80.94.53.

La téléalarme

Ce dispositif permet à une personne âgée de rester à son domicile en toute sérénité et d'obtenir rapidement de l'aide ou des secours en cas de problème pour **un coût mensuel de 8,83 €** auquel peuvent s'ajouter d'éventuelles options.



Les repas à domicile

Les personnes âgées à partir de 70 ans (ou 55 ans rencontrant des problèmes de santé et sur présentation d'un avis médical) ont la possibilité de se faire livrer un repas chaque jour à **un prix variant de 3,28 € à 6,55 €** (en fonction des ressources). *Le dernier avis d'imposition sera réclamé.*



Les titres de transport

Carte OR : à partir de 65 ans, elle est délivrée sous condition de ressources, pour un coût annuel de 21 € à charge de l'intéressé et 21 € à charge de la commune.

Carte EVEOLE : elle est délivrée à toute personne titulaire d'une carte d'invalidité. Le coût de la carte est de 12 € pour 10 transports rechargeable tous les 2 mois. Son financement est pris en charge pour la moitié par le demandeur, soit 6 €, le reste par le CCAS.

Les cartes DEMANDEURS D'EMPLOI ET RSA sont gratuites sur présentation d'un justificatif. Cette gratuité est possible grâce à la prise en charge de leurs coûts à hauteur de 50% par le Syndicat Mixte des transports du Douaisis et de 50% par le CCAS.

Les Restos du Cœur

Les inscriptions pour les restos du Cœur se feront les lundis 14 et 21 novembre de 14h00 à 16h00 à la Salle des Fêtes.



Recensement des personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap sont invitées à se présenter au CCAS munies de leur carte d'invalidité afin de se faire recenser.



Médaille de la famille

Les mères ou pères de famille qui élèvent, ou ont élevé quatre enfants ou plus, et dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, peuvent prétendre à la médaille de la famille. Un dossier est à retirer au CCAS.



Aide «Extralégale»

Les aides d'action sociale, dites « extralégales » sont complémentaires des prestations légales et des aides des dispositifs de droit commun. La nature, les conditions d'octroi et le montant des aides relèvent de la décision du conseil d'administration du CCAS.



Repas à 1 €

Pour les bénéficiaires de l'aide extra-légale (dont les factures sont mises à jour), les repas des enfants scolarisés dans les écoles de Raimbeaucourt sont au prix de 1 €, le reste étant à la charge du CCAS. De même pour les repas pris lors des accueils collectifs de mineurs organisés par la municipalité.



Participation au Secteur Ado-Jeunes

Une aide aux adolescents est accordée pour leur participation aux activités Ado-Jeunes mises en place par la municipalité. Les familles bénéficiaires de l'aide extralégale participent à hauteur de 20% (avec un minimum de 1 €) pour chaque activité, le solde est pris en charge par le CCAS. La liste des activités proposées par le secteur Ado-Jeunes (Sorties ou ateliers à la maison de quartier) est consultable sur le site internet de la ville ou sur la page Facebook du secteur Ado-Jeunes.



Vacances de neige

Le CCAS participe en partie au coût des vacances à la neige pour les enfants fréquentant les écoles de Raimbeaucourt dont les parents ont des ressources inférieures ou supérieures de 10 % du barème de l'aide extralégale.



Vie pratique

LE BÉGUINAGE :

La résidence «Les Violettes»

Le béguinage Floralys est un ensemble de 19 logements de plain-pied aménagés et adaptés aux personnes à mobilité réduite, implanté au cœur du village. Chacun des résidents est locataire, parfaitement autonome dans son habitation et libre de toutes contraintes.



La résidence est équipée d'un barbecue, de tables de pique-nique et d'un terrain de pétanque. Pour des raisons de sécurité, le béguinage est entouré d'une clôture et équipé d'un portail d'accès.



Les logements sont spacieux, conçus pour les éventuels handicaps et agrémentés de terrasse :

- 55 m² pour un T2 avec un loyer approximatif de 518 €
- 75 m² pour un T3 avec un loyer approximatif de 640 €

Le loyer comporte le salaire de l'hôtesse, les charges inhérentes au fonctionnement de la salle de convivialité ainsi que des charges générales des logements. *Selon les ressources des locataires, il y a possibilité de bénéficier de l'AL ou de l'APL.* **L'hôtesse de convivialité** facilite la vie des locataires au quotidien, les accompagne dans les démarches administratives et leur apporte son soutien en cas de difficultés.



L'après-midi des activités sont organisées par l'hôtesse dans la salle de convivialité : jeux de carte, de dominos, de loto, de fléchettes, atelier couture, tricot, peinture...ou des rencontres intergénérationnelles avec les enfants des Activités Périscolaires.

Demandes de logements sociaux et béguinage

Un imprimé (à télécharger sur le site internet de la ville ou à retirer au CCAS) est à remplir et à déposer directement chez le bailleur social (SIA, NOREVIE, MAISONS ET CITES). La demande peut également être faite directement sur le site internet, **www.demande-logement-social.gouv.fr**. Un numéro départemental attribué par le bailleur sera à communiquer à Florence AMEYE pour inscription sur le fichier Mairie et ainsi pouvoir être proposé au bailleur lors d'une vacance de logement.

Vie pratique

LES LOCATIONS DE SALLES

Les modalités

A la signature du contrat, le locataire versera un acompte correspondant à 50% du montant du loyer (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public) encaissable dès réception et obligatoirement au nom du locataire. En cas de désistement, celui-ci sera restitué sur justificatif seulement lors d'un décès ou d'une hospitalisation. Les tarifs englobent le prêt du matériel, de la vaisselle et ustensiles de cuisine mais aussi les consommations d'eau, électricité et de chauffage. Une attestation d'assurance au nom du locataire est obligatoire.



**Ni la sous location,
ni la location en prête-nom
ne sont autorisées.**

Etat des Lieux

Les jours et heures des états des lieux sont précisés dans le contrat de location.

Cautions et pénalités *

- Caution pour bris de vaisselle ou dégradations : 215 €
- Caution pour défaut de tri : 50 €
- Absence aux états des lieux : 100 €
- Nettoyage non effectué :
 - Four non nettoyé (2h) : 39 €
 - Vaisselle à refaire (6h) : 116 €
 - Cuisine non lavée (1h) : 20 €
 - Salles non balayées (2h) : 39 €

Location de matériel *

La location est accordée pour 50 personnes maximum. Le paiement de la location sera remis avec la caution (50 € pour la vaisselle, 200 € pour les tables et/ou chaises) au CCAS lors de la réservation du matériel.

Pour la bonne organisation des services, un délai de 15 jours est à respecter, les demandes hors délai ne seront pas prioritaires.

Tarifs de location :

- table : 5 € l'unité
- chaise : 0,50 € l'unité
- vaisselle : forfait de 15 €

Bris, détérioration, disparition :

- table : 70 €
- chaise : 30 €
- vaisselle : prix fournis avec la liste

Les tarifs 2016 *

La salle des fêtes



	Raimbeaucourtois	Extérieurs
1 journée sans cuisine	250 €	500 €
1 journée avec cuisine	350 €	700 €
2 journées consécutives sans cuisine	375 €	750 €
2 journées consécutives avec cuisine	525 €	1 050 €

La salle polyvalente Gilles Dutilleul



	Raimbeaucourtois	Extérieurs
1 journée	250 €	500 €
2 journées consécutives	375 €	750 €

La salle polyvalente Lesecq-Carpentier



- Organisation de funérailles civiles : gratuit
- Organisation d'une réception après les funérailles :
 - Forfait de 4 heures : 55 €
 - Forfait > à 4 heures : 110 €
- Caution (bris, disparition,...) : 100 €

* les tarifs de location sont réévalués chaque année par le Conseil Municipal.

Vie pratique

Renseignement militaire

Les jeunes nés au dernier trimestre 2000 doivent se faire recenser avant le 31 décembre 2016 au CCAS.



Pensez à vous munir de votre livret de famille et de votre Carte Nationale d'Identité. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, **de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans et de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.**

Portes ouvertes de la M.A.M.



Samedi 19 novembre 2016 de 13h30 à 17h00

Venez découvrir

la Maison d'Assistants Maternelles
«Le monde des p'tits loulous».



La M.A.M. est un nouveau lieu d'accueil spécialement aménagé pour vos enfants. Cathy, Marie et Maryvonne répondront à toutes vos questions et vous feront visiter les lieux. RDV au 348 rue Jules Ferry.

www.lemondedesptitsloulous.fr

Le cyber-centre



Accès, initiation et sensibilisation à l'outil informatique. Patricia Dubois vous accueille et vous guide tous les lundis et jeudis de 14h 00 à 17h00 au Centre Culturel Maurice Bosquette.

Plus d'infos : 03.74.22.00.66 ou

patricia.dubois@mairie-rambeaucourt.fr

Lucie Fleurs



Fleurs, plantes et ateliers

Lucie fleurit tous vos événements :
mariages, baptêmes, communions, funérailles...

Contactez Lucie au 06.58.14.98.05

Facebook : Lucie fleurs Raimbeaucourt

Les prochains ateliers :

- le 3 décembre : Atelier « **Couronne féérique** », couronne lumineuse pour l'intérieur et l'extérieur;
- le 10 décembre : Atelier Enfants « **Mon Noël en pop corn** »;
- le 17 décembre : Atelier « **Noël sous les tropiques** », centre de table exotique.

Sans oublier nos défunts, pour la Toussaint, Lucie reste à votre disposition pour les commandes de compositions florales, bouquets de columbarium ou coupes de plantes. Des livraisons sont possibles.

Le cimetière communal

En raison de la Toussaint, tous gros travaux de nettoyage, de réfection de caveaux, de pose de dalle, etc... à l'intérieur du cimetière seront interdits du **Lundi 24 octobre au mardi 01 novembre 2016 inclus.**

Rappel : Le cimetière est ouvert :

- du 16 mars au 01 novembre : 8h00 - 19h00
- du 02 novembre au 15 mars : 8h00 - 17h30

Vie municipale

Echos du Conseil Municipal
du 6 octobre 2016



Décision Budgétaire Modificative :

Afin d'ajuster les crédits prévus au budget 2016 de la commune, il a été nécessaire d'inscrire de nouvelles dépenses pour la réalisation de travaux et l'achat de matériels (notamment, l'acquisition de deux motopompes, les travaux de réfection des toilettes-garçons à l'école Jules Ferry, la réalisation d'un parking au stade de football). En compensation, d'autres dépenses pour des travaux ou achats moins urgents ont été retirées du budget.

SMTD-Carte Or :

Les critères d'attribution de cette carte de transport restent inchangés. La participation de la commune, soit 21 €, est toujours fixée à 50 % du coût de la carte qui est de 42 €.

Délégations aux élus :

Certaines délégations ont été modifiées :

- Madame Isabelle BRESSAN, 4^{ème} adjointe déléguée aux cérémonies, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux associations non sportives

- Monsieur Laurent LENNE, 5^{ème} adjoint délégué aux fêtes, aux sports et aux associations sportives

-Monsieur Cédric STICKER, Conseiller municipal délégué à l'animation locale.

Révisions des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est

« J'ai besoin de vous »



indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.**

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

ASVP ou Police Municipale ?

Lydie GUILBERT assure le poste d'Agent de Surveillance de la Voie Publique et d'Agent de Prévention.



Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) sont des Agents municipaux. Ils doivent être agréés par le procureur de la République et prêter serment devant un tribunal d'instance. Les policiers municipaux sont des agents de police judiciaire adjoints.

Lydie intervient notamment dans le cadre des articles L130-4-3° et R130-4 du code de la route et L480-1 du code de l'urbanisme. Quelques exemples de missions qui lui sont confiées :

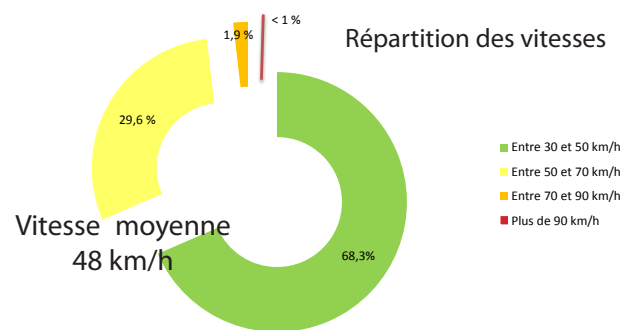
- faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ;
- vérifier l'apposition du certificat d'assurance des véhicules ;
- relever les infractions en matière d'urbanisme : défaut ou non-affichage du permis de construire, non-conformité de la construction... ;
- veiller au maintien de la propreté des voies et des espaces publics ;
- participer à des missions de prévention aux abords des établissements scolaires ou autres bâtiments publics ;
- mettre en application les décisions de police du Maire et en assurer la mise en œuvre, le respect et le suivi ;
- Conduire une médiation préventive...

Vie municipale

Contrôles de vitesse

Des radars pédagogiques fixes ont été installés cet été rue Marcel Sembat et rue du Maréchal Foch. Ce type de radars affiche la vitesse afin d'inciter les usagers à adapter leur comportement. Après deux mois de mise en service, l'heure du premier bilan est arrivée.

Mis en service le 04 juillet, le nombre de véhicules empruntant la rue Marcel Sembat au 07 septembre est estimé à 72 340 soit environ 1 096 véhicules estimés par jour.



On s'aperçoit que plus de 30 % des usagers roulent à plus de 50km/h, la vitesse de droit commun définit par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que moins de 3% des automobilistes dépassent la vitesse de 70km/h.

Rue Foch, les données sont sensiblement les mêmes avec une fréquentation journalière plus élevée (1 621 véhicules estimés par jour). Seul 15% des usagers dépassent la vitesse de 55 km/h. Reste à convaincre une minorité de conducteurs irresponsables de lever le pied !

Colis des Aînés

Les permanences pour retirer les colis de fin d'année se feront les mardi 13 décembre et mercredi 14 décembre de 14h à 17h à la salle Gilles Dutilleul. Une distribution est prévue pour les personnes ne pouvant pas se déplacer le jeudi 15 et vendredi 16 décembre de 8h à 12h et de 14h à 17h. Les colis concernent les personnes de 68 ans et plus ainsi que celles nées en 1949.

L'entretien des fossés

Les fossés constituent le réseau essentiel permettant au territoire communal de drainer les eaux pluviales qui ne peuvent être absorbées par les sols. Raimbeaucourt, comme les autres communes situées au bord de la vallée de la Scarpe, a une situation géographique particulière : la pente naturelle du sol fait converger les eaux pluviales vers la vallée.



Qui entretient les fossés ?

- Lorsque le fossé se situe entre deux propriétés privées, les deux propriétaires doivent entretenir leur berge et la moitié du cours d'eau.
- Si le fossé est situé en bordure de voirie, le riverain a à sa charge l'entretien de la moitié du fossé si celui-ci délimite sa parcelle cadastrale. Dans le cas contraire il s'agit d'un fossé communal.
- Lorsque le fossé passe entièrement par un terrain privé, le particulier a à sa charge l'entretien du fossé dans son intégralité.
- La commune prend à sa charge l'entretien de tous les fossés publics. Celui-ci est assuré par les services techniques de la ville et des entreprises spécialisées.



Que se passe-t-il quand les propriétaires n'entretiennent pas leur fossé ?

Avec l'accord du propriétaire, la mairie entretient le fossé mais dispose de certains droits (comme par exemple : un droit de pompage, un droit de pêche, ...). Dans le cas contraire, la mairie se substitue au propriétaire et réalise l'entretien, aux frais du ou des propriétaires.

VRAI

Il faut laisser des végétaux pour ralentir le cours d'eau, et préserver le milieu naturel.

FAUX

Il faut creuser le lit du fossé et des berges et rejeter les plantes envahissantes dans le milieu naturel.

Rendez-vous

Armistice de 1918

Vendredi 11 novembre : Rassemblement au Monument aux Morts à 10h30.



Expo peintures

« Coup de Pinceau »

les 18, 19 et 20 novembre
à la Salle des Fêtes



Vernissage : vendredi 18 novembre à 18h30



Invitée d'honneur
Camille Fourmaintraux
Artiste céramiste



Consultez sa page Facebook
camillefourmaintrauxceramique

Exposition : samedi 19 nov. 14h30 - 18h
Dimanche 20 nov. 10h - 12h / 14h30 - 18h

Inauguration de l'école Jules Ferry



Jacques DESTOUCHES
Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai

Marc DOLEZ
Député de la 17ème
circonscription du Nord

Patrick MASCLET
Sénateur du Nord

Jean-René LECERF
Président du Conseil
Départemental du Nord

Christian POIRET
Président de la Communauté
d'Agglomération du Douaisis

Alain MENSION
Maire de Raimbeaucourt

Geneviève LECLERCQ
Maire Adjointe déléguée aux écoles,
aux activités périscolaires
et aux accueils de loisirs

Le Conseil Municipal

**ont l'honneur de vous inviter
à l'inauguration
de l'extension de l'école Jules Ferry
le vendredi 25 novembre 2016 dès 16h00.**



Banques Alimentaires

Collecte des denrées les VENDREDI 25 NOVEMBRE

- Au CCAS
de 8h à 12h et de 14h à 17h30

- Dans les 3 écoles
de la commune

SAMEDI 26 NOVEMBRE

- De 9h00 à 19h00
dans le hall de votre
CARREFOUR Contact



**QUAND LES DONS
VOLERONT NOUS N'AURONS
PLUS BESOIN DE VOUS.**



Banques Alimentaires

#jofaismaba
www.banquealimentaire.org

ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Rendez-vous

Trophées des Sports

Comme chaque année, la Municipalité propose de mettre à l'honneur des adhérents ou des bénévoles des associations sportives de la ville. A cette occasion, Laurent LENNE, adjoint délégué aux fêtes, aux sports et aux associations sportives, recevra les clubs sportifs le vendredi 2 décembre à partir de 18h30 à la salle des fêtes.



Arbre de Noël

La municipalité propose un spectacle pour tous les enfants de la commune, le samedi 3 décembre à partir de 14h30 à la salle des fêtes. Au programme, Madgic, un clown, débarque avec sa valise, enfin s'il la retrouve ! A l'intérieur des tonnes de surprises. Un spectacle familial et interactif. En seconde partie, un show pour enfants et ados dans lequel ils deviennent eux-mêmes les stars du spectacle.



**ARBRE DE NOËL
DE LA MUNICIPALITÉ**
SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016
14H30 À LA SALLE DES FÊTES
DE RAIMBEAUCOURT
15H
MADGIC FAIT SON CIRQUE
15H45 - 16H15
PASSAGE DU PÈRE NOËL
16H15 - 17H15
GÉNÉRATION STAR
ENTRÉE GRATUITE !
Raimbeaucourt


Cérémonie du 5 décembre

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
Rassemblement au Monument aux Morts à 18h00.



**APRÈS-MIDI
RÉCRÉATIF**
Samedi 26 Novembre
Jeux d'autrefois
Activités manuelles
Confiseries
À partir de 14h30
à la salle des fêtes
ENTRÉE GRATUITE !
Raimbeaucourt

Journée au Parc Disney Noël annulée

 En raison de la hausse des tarifs pratiqués par le Parc Disney en période de Noël, le Comité d'Animation a jugé plus sage d'annuler cette sortie. Elle sera remplacée par une journée au Marché de Noël d'AIX LA CHAPELLE.

Marché de Noël à Aix La Chapelle

Chaque année, les rues et places d'Aix La Chapelle se transforment en un véritable paradis avec des sonorités de Noël et des odeurs alléchantes.



Samedi 17 décembre 2016

Départ : 6 h 00 - Retour prévu : 22 h 00

Tarifs : ANCV acceptés

15 € pour les raimbeaucourtois et 25 € pour les extérieurs
Sur place, le parking est situé à environ 15 minutes à pied, une navette parking/centre-ville est possible pour 2€ (à ajouter au prix du voyage).

Permanences en Mairie : 55 places disponibles

Lundi 21 nov. de 17h30 à 19h

Mercredi 23 nov. de 17h30 à 19h

Samedi 26 nov. de 10h à 12h

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE SAMEDI 31 DÉCEMBRE 2016

À PARTIR DE 20H00

À LA SALLE DES FÊTES

MENU ADULTE :

AMUSES-BOUCHE

FOIE GRAS DE CANARD ET
SON CHUTNEY OIGNONS ET FIGUES

DOS DE SAUMON ROSE AU CHAMPAGNE
ET ASPERGES VERTES

LE TROU NORMAND

CROUSTILLANT DE CUISSES DE CANETON,
CRÈME AUX CÈPES ET BOLETS

ASSIETTE DE 4 FROMAGES ET SALADE

FARANDOLE DE DESSERTS

BOISSONS :

1 APÉRITIF

1 BOUTEILLE DE VIN ROUGE POUR 4 PERS.

1 BOUTEILLE DE VIN BLANC POUR 4 PERS.



MENU ENFANT :

CORNET DE JAMBON

LASAGNE

DOUCEUR SUCRÉE

JUSQUE 16 ANS

DAVAINE
Réception - tendance TRAITEUR

LIMITÉ À 200 PERSONNES

70€ POUR LES ADULTES

25€ POUR LES ENFANTS

SONO PAR :



Places limitées - Inscription et règlement en mairie - Chèques à l'ordre du Comité d'Animation de Raimbeaucourt

Nom :

Nombre d'adulte(s) :

Total à régler :€ chèque - espèces

Prénom :

Nombre d'enfant(s) :

N° Téléphone :

Expression politique

Alain MENSION
et le groupe de la majorité municipale

L'inauguration de l'extension de l'école Ferry marquera la clôture de ce projet qui aura coûté environ 3 000 000 €. Un projet lourd à porter financièrement pour une commune de notre taille, dans un contexte difficile de baisses des dotations.

L'équipement, attendu pendant quinze ans, est enfin réalisé et a permis de déconstruire des préfabriqués installés depuis quarante ans. Cet équipement est bien réalisé et permet également de mieux installer les services périscolaires pour le confort des usagers.

L'opposition reproche quelques mois de retard. Entre 2000 et 2008, ils étaient aux commandes de la ville avec cet engagement de réaliser ce projet. En 2008, ils n'avaient pas été en mesure de sortir le moindre projet. Comment peut-on reprocher aux autres ce que l'on n'a pas été capable de faire soi-même ?

Pour le groupe de l'opposition :
Erick CHARTON – Anne-Josèphe RIFFELAERE –
Bruno BARCA – Solange LA GANGA

De tous les projets d'équipement de notre commune, l'extension de l'école Jules Ferry était pour nous la priorité. C'est aujourd'hui une réalité et nous sommes satisfaits de la qualité de la réalisation au service des enfants et des enseignants de la commune.

Cependant, nous continuons de penser que cet investissement aurait dû voir le jour bien plus tôt. Il aurait fallu, pour cela, plus de rigueur

budgétaire afin d'éviter l'interruption pendant deux ans des travaux, ce qui a occasionné des dépenses supplémentaires inutiles et coûteuses.

Erick CHARTON – Anne-Josèphe RIFFELAERE
– Bruno BARCA – Solange LA GANGA


Bienvenue à ...

Ilona Giuseppina Denise FAVELLA
Louis Paul BLAISE
Inès Amélie HILLIER
Haywen LOPEZ

Une pensée pour ...

Jean-Pierre BERGER, 67 ans
Raymonde BAR MORONVAL, 90 ans
Joseph MILLE, 84 ans
Anna PULSKA KOWALSKI, 87 ans
Danielle MARTIN PIETRUSLKA, 58 ans
Roger BAUDUIN, 89 ans
Michel SOLEIL, 76 ans
Yvonne LONGUEPE HELLIN, 96 ans
Josiane FAILLE MASSE, 76 ans
Céline DECARNIN DHAINAUT, 81 ans

Exceptionnellement,
les services de la Mairie et du
C.C.A.S. seront fermés
le lundi 31 octobre 2016.
Pas de permanences
le samedi 12 novembre 2016.

Plus d'infos sur le site internet de la ville
www.raimbeaucourt.fr
 Page Facebook du
Comité d'Animation de Raimbeaucourt

MEMO

BP 20946 RAIMBEAUCOURT
59509 DOUAI CEDEX
Tel : 03 27 80 18 18 - Fax : 03 27 80 30 42
contact@mairie-raimbeaucourt.fr
www.raimbeaucourt.fr

Maire

M. Alain MENSION

alain.mension@mairie-raimbeaucourt.fr
En cas d'urgence : 06 12 91 30 70

1^{ère} Adjointe, déléguée aux affaires sociales,
au logement et à l'emploi

Mme Karine SKOTAREK

karine.skotarek@mairie-raimbeaucourt.fr
En cas d'urgence : 06 78 54 94 56

2^e Adjointe, déléguée à l'école, aux activités
périscolaires et à l'accueil de loisirs

Mme Geneviève LECLERCQ

genevieve.leclercq@mairie-raimbeaucourt.fr

3^e Adjoint, délégué aux finances

M. Christian LANGELIN

christian.langelin@mairie-raimbeaucourt.fr

4^e Adjointe, déléguée aux cérémonies,
aux personnes âgées, aux personnes
handicapées et aux associations non-sportives

Mme Isabelle BRESSAN

isabelle.bressan@mairie-raimbeaucourt.fr

5^e Adjoint, délégué aux fêtes, aux sports
et aux associations sportives

M. Laurent LENNE

laurent.lenne@mairie-raimbeaucourt.fr

Conseillers Municipaux

prenom.nom@mairie-raimbeaucourt.fr

CCAS LESECQ-CARPENTIER

Place Charles de Gaulle

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Sur rendez-vous l'après-midi

Mme AMEYE : 03 74 22 00 65

florence.ameye@mairie-raimbeaucourt.fr

Mme DUBOIS : 03 74 22 00 66

patricia.dubois@mairie-raimbeaucourt.fr

Permanences dans les locaux du CCAS :

Protection Maternelle et Infantile

Rdv le 1^{er} mardi du mois

03 59 73 18 60

Mission locale

Lundi de 14 h 00 à 16 h 00 sur RDV

Mme Engels : 03 27 71 62 06

mlaubymldouaisis.com

Assistante sociale

Sur rdv le 2^eme et 4^eme mardi
après-midi de chaque mois sur RDV

Mme Carpentier : 03 59 73 18 60

Référente allocataire RSA

Lundi matin sur rdv

Mme Roman : 03 27 93 19 34

sroman@lasauvegardedunord.fr

Numéros utiles

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences numéro européen : 112
Centre anti poison : 0 800 59 59 59